

Informations de base	
2024/2758(RPS)	Procédure terminée
RPS - Actes d'exécution	
Résolution sur le projet de règlement de la Commission modifiant les annexes II, III et V du règlement (CE) n° 396/2005 du Parlement européen et du Conseil en ce qui concerne les limites maximales applicables aux résidus de bénomyl, de carbendazime et de thiophanate-méthyl présents dans ou sur certains produits	
Subject	
3.10.08.01 Alimentation animale	
3.10.09.02 Phytosanitaire, phytopharmacie	
3.10.10 Alimentation, législation alimentaire	
3.70.13 Substances dangereuses, déchets toxiques et radioactifs (stockage, transport)	
4.60.04.04 Sécurité alimentaire	